

## TEMPS PARTIELS IMPOSÉS : EXPLOITATION SEXISTE !

- 80 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes.
  - 60 % des femmes en emploi précaire n'ont pas choisi ce temps partiel !
  - Plus de la moitié des travailleuses à temps partiel touchent **moins de 1.000 €** par mois.
  - Pour les femmes en situation de handicap la situation est encore plus dégradée : **46%** d'entre elles sont à temps partiel.
  - Avec des carrières hachées et des bas salaires, les pensions de retraite des femmes sont inférieures de **40%** à celles des hommes.
- Temps partiels subis = bas salaires, retraites amputées, précarité !**

**8 MARS**  
**En grève**  
**pour l'égalité !**



## À TRAVAIL ÉGAL : SALAIRE ÉGAL !

- 23,5 % d'écart salarial moyen entre femmes et hommes dans le privé.
  - À temps de travail équivalent, les femmes gagnent encore **14,9%** de moins !
- Si l'égalité salariale était appliquée, **6 milliards d'euros** de cotisations supplémentaires financeraient les retraites !

## VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

- **1 femme sur 3** subit du harcèlement sexuel au travail.
  - **80%** des plaintes pour violences sexistes au travail sont classées sans suite.
  - **94 000** femmes sont victimes de viol ou de tentative de viol par an.
- Mettons un terme aux VSS !**

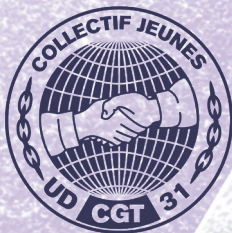
## SMIC ET PRÉCARITÉ

- Près de **60%** des salariées au SMIC sont des femmes.
- Plus d'**1 femme sur 3** commence sa carrière au SMIC et y reste plusieurs années.



## LA CGT REVENDIQUE :

- Un SMIC à 2 000 € brut.
- La **revalorisation des emplois** et des secteurs dits « féminisés ».
- L'interdiction des temps partiels de moins de 24 h par semaine.
- Un droit effectif au temps plein pour celles qui le souhaitent.
- Des grilles salariales qui garantissent des évolutions de carrière dignes.
- Une réduction du temps de travail à **32 heures** et la **retraite à 60 ans**.
- L'application immédiate de la Convention 190 de l'OIT **contre le harcèlement et les violences au travail**.
- Un congé maternité de **6 mois** et un congé paternité de **4 mois**.
- **10 jours** de congé enfant malade garantis sans perte de salaire.
- Un accès libre et remboursé à l'IVG et à la **contraception**.
- Un service public de la petite enfance et de l'aide à l'autonomie.



## REJOINS-NOUS :

Mail : [collectif.jeunes@cgt31.fr](mailto:collectif.jeunes@cgt31.fr)  
Instagram : [collectifjeunes.cgt31](https://www.instagram.com/collectifjeunes.cgt31)  
Tiktok : [collectif.jeunes31](https://www.tiktok.com/@collectif.jeunes31)  
Youtube : [collectifjeunescgt31](https://www.youtube.com/channel/UC...)

Permanence du Collectif Jeunes tous les jeudis, de 17h30 à 19h à la Bourse du Travail, au 19 place Saint-Sernin.

## L'EXTRÊME DROITE : UNE MENACE POUR NOS DROITS !

Le RN vote **contre** le droit des femmes :

- Vote contre l'égalité salariale.
- Vote contre la Convention d'Istanbul sur la lutte contre les violences faites aux femmes.
- Vote contre une formation obligatoire contre le harcèlement sexuel.
- Opposition à la constitutionnalisation du droit à l'IVG (mars 2024).
- Aucune mesure de protection des victimes de violences sexistes et sexuelles.

## UNE JOURNÉE DE LUTTE FÉMINISTE ET SYNDICALE

Un travailleur sur deux est une travailleuse et elles sont jusqu'à 9/10 dans de nombreux secteurs et métiers à prédominance dite « féminine ».

**Si elles s'arrêtent, tout s'arrête !**

Crèches, écoles, hôpitaux, Ehpad, commerces et services... fermés.

Dans chaque entreprise et administration, plus de secrétariat, plus de nettoyage... L'économie serait de fait totalement à l'arrêt !

## LE 8 MARS : GRÈVES, DÉBRAYAGES ET ACTIONS CONCRÈTES, PARTOUT EN FRANCE !